



Wallonie

GOVERNEMENT DE WALLONIE

Séance du 2 mai 2024

ORDRE DU JOUR

Anaïs MANGON

Porte-parole

Cabinet du Ministre-Président de Wallonie

0499/48.57.72

anais.mangon@gov.wallonie.be



Affaires pendantes devant la Cour constitutionnelle.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10225/EDR)

Comité de concertation Gouvernement fédéral - Gouvernements des Communautés et des Régions.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10226/EDR)

Relations avec le Parlement de Wallonie.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10227/EDR)

Coopération territoriale européenne.

Programme Interreg VI-A Grande Région 2021–2027.

Deuxième appel à projets : priorités wallonnes accordées aux pré-projets soumis à sélection en vue du Comité de suivi du programme des 13 et 14 mai 2024.

Premier appel à petits projets : priorités wallonnes accordées aux petits projets soumis à sélection en vue du Comité de suivi du programme du 16 mai 2024.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10228/EDR)

Plan wallon de sortie de la pauvreté.

Rapport annuel 2023.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10229/EDR)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s

1.1 : améliorer la formation initiale - réorganiser l'alternance pour en faire une filière d'excellence.

Projet 3 : augmenter l'attractivité de la formation en alternance sous convention de stage IFAPME.

Octroi d'une subvention à l'IFAPME en 2024.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10230/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.2 : revoir le paysage de la formation et améliorer les équipements.

Programme 29 (PAP 4) : investir dans les infrastructures et équipements de formation - réorganiser et simplifier le paysage de la formation.

Projet e) : le développement des compétences en soutien du développement du e-commerce et de la e-logistique.

Projet g) : répondre aux besoins en compétences dans le secteur de la construction par la réalisation d'une extension du ConstruForm (antenne de Verviers).

Octroi d'une subvention au FOREM pour l'année 2024.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10231/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.2 : revoir le paysage de la formation et améliorer les équipements.

Programme 29 (PAP 4) : investir dans les infrastructures et équipements de formation - réorganiser et simplifier le paysage de la formation.

Projet m : garantir la qualité des formations dans les centres de compétence et les centres de formation de l'IFAPME par un soutien dans les équipements et dans les infrastructures.

Modification de l'arrêté de subvention à l'IFAPME relatif à l'opérationnalisation du projet



29m en 2023.

Opérationnalisation en 2024.

Octroi d'une subvention à l'IFAPME, au Forem, aux centres de compétence constitués en ASBL (Aptaskil, AutoFORM, Cefoverre, Epicuris, TechniFutur, Techno.Bel, TechnoCampus, Technocité, Technofutur TIC et Wallonie Aerotraining Network).

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10232/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.1 : réaliser des rénovations énergétiques du bâti – réviser des primes et divers soutiens à la rénovation énergétique de bâtiments.

Projet 50 (PAP 3) : mettre en place la prime simplifiée pour les isolations de toitures et les travaux de rénovations énergétiques de moins de 6000 euros. Etablir, notamment, un cadastre de rénovation de toitures.

Projet 51 (PAP 3) : mettre en place une prime « chauffage » spécifique.

Projet 52 (PAP 3) : augmenter l'incitation à la rénovation (primes).

Mise à disposition des crédits et transferts entre les projets 50 à 52.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10233/EDR-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.1 : réaliser des rénovations énergétiques du bâti - révision des primes et divers soutiens à la rénovation énergétique de bâtiments.

Programme 59 (PAP 3) : déployer l'Alliance Climat Emploi Rénovation, avec les parties prenantes du secteur de l'isolation des bâtiments.

Projet A : stimuler la demande de rénovation durable des bâtiments publics.

Activité 1 : soutien à la mise en place de stratégies immobilière pour les rénovations énergétique des bâtiments publics.

Octroi d'une subvention à Ecetia Intercommunale Scrl pour accompagner les pouvoirs publics dans l'optimisation énergétique de leur parc immobilier.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10234/EDR-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.1 : réaliser des rénovations énergétiques du bâti - soutenir la rénovation exemplaire.

Projet 63 (PAP 3) : lancer des appels à projets en vue de valoriser et favoriser la rénovation énergétique de "Bâtiments exemplaires", en vue de démontrer qu'il est possible d'atteindre de très bonnes performances énergétiques et environnementales dans un budget raisonnable.

Octroi d'une subvention pour la deuxième vague dans le cadre de l'appel à projets

RENOBATEX.ID.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10235/EDR-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : déployer une stratégie bas-carbone.

2.3 : repenser la mobilité - augmentation du report modal du transport de personnes et de marchandises.

Programme 90 : développer plusieurs corridors vélos.

Projet a : développer les corridors vélos N275 et E411/N4 (PNRR).



Deuxième tronçon de la Cyclostrade de l'E411/N4.

PNRR - mesure I-3.02: "Infrastructure cyclable – Corridors vélo" de la Région wallonne.
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10236/EDR-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : déployer une stratégie bas-carbone.

2.3 : repenser la mobilité - augmentation du report modal du transport de personnes et de marchandises.

Programme 90 : développer plusieurs corridors vélos.

Projet a : développer les corridors vélos N275 et E411/N4 (PNRR).

Projet b: développer les corridors cyclables.

Troisième tronçon de la Cyclostrade de l'E411/N4.

PNRR - mesure I-3.02: "Infrastructure cyclable – Corridors vélo" de la Région wallonne.
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10237/EDR-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.1 : intensifier la numérisation - développer une connectivité numérique équilibrée du territoire.

Programme 136 : favoriser le développement de technologies et d'initiatives qui sont de nature à amplifier la compétitivité du territoire wallon par le recours au numérique.

Volet DigitalWallonia4.AI.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 16 novembre 2023 octroyant une subvention à la SA de droit public Agence du numérique.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10238/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.6. : renforcer la souveraineté alimentaire - relocaliser l'alimentation et développer des plateformes logistiques.

Projet 199 : construire 2 hubs logistiques équipés et dédiés aux activités de grossiste (hall de stockage, assemblage, préparation de commande et livraison), de transformation alimentaire de produits primaires (fruit, légume, viande, fromagerie...) et d'incubateur de coopératives.

Alternativ'ES Wallonia.

Mise en œuvre de la décision d'exécution du Conseil de l'UE du 5 décembre 2023 modifiant la décision d'exécution du 13 juillet 2021 relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la révision pour la Belgique incluant la mesure PNRR I-5.12 « Relocalisation de l'alimentation et développement des plates-formes logistiques de la Région wallonne » (volet 2 – Hubs logistiques).

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10239/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.7 : investir dans les territoires locaux - soutenir les investissements dans les pouvoirs locaux, dont les communes rurales.

Projet 221 : dynamiser les dispositifs et processus de "développement urbain".

Application de l'article 34 de l'arrêté du 13 juillet 2023 portant sur l'accompagnement et le soutien financier apportés aux opérations de développement urbain.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10240/EDR-C.C.)



Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.1. Renforcer l'inclusion sociale - faciliter l'accès au logement.

Projet 242 : renforcer l'accès à la propriété par l'amplification des mécanismes de crédit hypothécaire gérés par la SWCS et le FLW, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux ménages monoparentaux et aux publics les plus défavorisés.

Octroi d'une subvention à la Société wallonne du crédit social destinée à compenser le différentiel d'intérêt existant entre les emprunts qu'elle contracte et les prêts qu'elle accorde. Octroi de la prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie.

Octroi d'une subvention à la Société wallonne du crédit social destinée à couvrir les coûts de son fonctionnement dans le cadre de l'élargissement des conditions d'accès au crédit hypothécaire social.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10241/EDR-C.C.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.1: renforcer l'inclusion sociale - faciliter l'accès au logement.

Projet 251 : rénover énergétiquement 25.000 logements d'utilité publique.

Octroi de subventions à la Société wallonne du logement.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10242/EDR-C.C.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.4 : assurer l'égalité des chances - prendre en compte la dimension du genre et du handicap dans les différentes politiques de relance.

Projet 288 : renforcer les animations d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) via les centres de planning familial (CPF) wallons et la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial ;

Règlement d'ordre intérieur du comité d'attribution du label EVRAS dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération du 7 juillet 2023 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10243/EDR-C.M.)

Projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière d'emploi, de formation, d'économie, d'industrie, de recherche, d'innovation, de numérique, d'environnement, de transition écologique, d'aménagement du territoire, de travaux publics, de mobilité et de transports, d'énergie, de climat, de politique aéroportuaire, de tourisme, d'agriculture, de nature et de forêt, des pouvoirs locaux et du logement.

Projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

Troisième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10244/EDR-WB-Ph.H.-C.M.-V.DB.-C.C.-A.D.-C.T.)

Fonction publique régionale - réorganisation du Service public de Wallonie.

SPW Support, SPW Mobilité et Infrastructures, SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Energie, SPW Intérieur et Action sociale et SPW Finances.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 juillet 2018 relatif au cadre organique du Service



public de Wallonie.

Seconde lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10245/EDR-WB-Ph.H.-C.M.-V.DB.-C.C.-A.D.-C.T.)

Octroi d'une subvention en application de la convention-cadre à la convention plateforme wallonne pour le GIEC.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10246/EDR-WB-Ph.H.-C.T.)

Projet d'arrêté relatif à l'actualisation de la cartographie du Plan Habitat permanent (état des lieux début 2024).

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10247/EDR-WB-C.C.)

Plan wallon de sortie de la pauvreté.

Projet d'arrêté introduisant des dispositions relatives à l'accueil de jour des personnes sans abri ou sans chez soi dans le Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé.

Deuxième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10248/EDR-C.M.)

Plan wallon de sortie de la pauvreté.

Projet d'arrêté modifiant le Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé en matière d'insertion sociale.

Deuxième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10249/EDR-C.M.)

Plan stratégique PAC 2023-2027.

Modification du montant attribué au projet 3224 porté par la maison médicale de Bièvre et sélectionné dans le cadre de l'intervention 356 - investissements dans des infrastructures de santé en zone rurale.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10250/EDR-C.M.)

Service public de Wallonie.

Rapport de suivi du contrat d'administration et évaluation de fin de législature.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10251/EDR-V.DB.)

Avant-projet d'arrêté fixant les interventions financières de l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises et modifiant certaines dispositions en la matière.

Première lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10252/WB)

Projet d'arrêté exécutant le décret du 18 janvier 2007 relatif au soutien et au développement des clusters.

Troisième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10253/WB)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 septembre 2005 réglementant l'emploi des armes à feu et de leurs munitions en vue de l'exercice de la chasse, ainsi que certains procédés ou techniques de chasse.

Seconde lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10254/WB)



**Fonction publique régionale.
Service public de Wallonie.**

Promotions par avancement de grade au grade de Directeur (rang A4).
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10255/WB-Ph.H.-C.M.-V.DB.-C.C.-A.D.-C.T.)

Octroi d'une subvention à l'UCLouvain, à l'ULB et au CER Groupe portant sur la mise en place de la plateforme technologique d'excellence « Alternatives aux expérimentations animales » (projet 2410134).
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10256/WB-C.T.)

Programmation et plan d'actions du Fonds Energie pour l'année 2024.
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10257/Ph.H.)

**Projet d'arrêté relatif à la formation professionnelle des chercheurs d'emploi et des travailleurs.
Deuxième lecture.**
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10259/C.M.)

**Avant-projet d'arrêté relatif à l'agrément et au subventionnement des services de conseil en accessibilité insérant dans le Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé, Deuxième partie, Livre V, Titre VII, un Chapitre XI intitulé « Les services de conseil en accessibilité ».
Première lecture.**
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10260/C.M.)

**Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté royal du 3 juillet 1996 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, et l'arrêté ministériel du 6 novembre 2003 fixant le montant et les conditions d'octroi de l'intervention visée à l'article 37, § 12, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, dans les maisons de repos et de soins et dans les maisons de repos pour personnes âgées.
Première lecture.**
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10261/C.M.)

**Projet d'arrêté modifiant certaines dispositions du Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé ainsi que de l'annexe 117/8 du même Code en ce qui concerne les services pour personnes en situation de handicap dont le financement et la décision de prise en charge est assurée par une autorité publique étrangère.
Deuxième lecture.**
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10262/C.M.)

**Projet d'arrêté modifiant le Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé en ce qui concerne les relais sociaux.
Deuxième lecture.**
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10263/C.M.)

**Projet d'arrêté modifiant le Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé en ce qui concerne le subventionnement des associations de dressage de chiens d'assistance.
Deuxième lecture.**
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10264/C.M.)



Octroi d'une dotation au Fonds d'épargne sectoriel des secteurs fédéraux en exécution de l'accord social du 26 avril 2005 pour l'année 2024.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10265/C.M.)

Accord « non-marchand 2021-2024.

Entretien des descriptions de fonctions.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10266/C.M.)

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 mars 2019 relatif à la subvention globale destinée à couvrir les frais d'administration des caisses privées d'allocations familiales.

Première lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10267/V.DB.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 5 décembre 2019 exécutant l'article 77 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales, déterminant les modalités pratiques de paiement des prestations familiales à l'allocataire.

Troisième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10268/V.DB.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 23 mai 2019 déterminant les conditions d'octroi du supplément d'allocations familiales en faveur d'un enfant atteint d'un handicap en exécution de l'article 16 du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales.

Troisième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10269/V.DB.)

Projet d'arrêté relatif au subventionnement des infrastructures et des équipements des milieux d'accueil de la petite enfance.

Troisième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10270/V.DB.)

Projet d'arrêté portant exécution du Code wallon du tourisme.

Deuxième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10271/V.DB.)

Abbaye de Villers-la-Ville.

Transfert de la pleine propriété.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10272/V.DB.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté royal du 15 mars 1968 portant règlement général sur les conditions techniques auxquelles doivent répondre les véhicules automobiles et leurs remorques, leurs éléments ainsi que les accessoires de sécurité.

Seconde lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10273/V.DB.)

Octroi d'une subvention aux services des gouverneurs de provinces afin de développer et de soutenir l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière dans les écoles de l'enseignement obligatoire en Wallonie.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10274/V.DB.)

Fonction publique régionale.

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 3 avril 2014 fixant le cadre organique de la



Société wallonne du logement.

Avant-projet d'arrêté modifiant l'annexe XIV intitulée « Liste des services et organismes autorisés à occuper du personnel scientifique » de l'arrêté du 18 décembre 2003 portant le Code de la Fonction publique wallonne.

Première lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10275/V.DB.-C.C.)

Avant-projet d'arrêté fixant le cadre organique de la Société wallonne du crédit social.

Première lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10276/V.DB.-C.C.)

Projet d'arrêté portant exécution du décret du 30 novembre 2023 visant à lutter contre la discrimination dans l'accès au logement.

Deuxième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10277/C.C.)

Octroi d'une subvention à la Société wallonne du crédit social destinée à assurer le financement des activités des Entités locales et ses frais de fonctionnement dans ce cadre pour l'année 2024.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10278/C.C.)

Nomination des travailleurs sociaux au sein du Comité d'attribution des sociétés de logement de service public.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10279/C.C.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 décembre 2019 fixant les conditions et les modalités du transfert à la Communauté germanophone des biens immeubles de la Société wallonne du logement situés sur le territoire de la région de langue allemande.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10280/C.C.)

Projet d'arrêté relatif à la conservation de la nature dans les réserves naturelles et les cavités souterraines d'intérêt scientifique.

Troisième lecture.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10281/C.T.)

Octroi d'une compensation dans le cadre de l'exonération du précompte immobilier prévu à l'article 253 du Code des impôts sur les revenus coordonnés le 10 avril 1992 aux communes et provinces wallonnes concernées par les sites Natura 2000.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10282/C.T.)

Octroi de subventions dans le cadre de divers programmes communaux de développement rural.

(GW XI/2024/02.05/Doc. 10283/C.T.)



Points en communication

Désignation d'un représentant de la Wallonie à l'Assemblée générale du Circuit de Spa Francorchamps du 14 mai 2024.
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10284/WB)

Projet d'arrêté portant approbation des modifications des statuts de la Société publique de gestion de l'eau adoptés par l'Assemblée générale du 14 mars 2024.
(GW XI/2024/02.05/Doc. 10285/C.T.)



CONTACTS PRESSE

CABINET D'ELIO DI RUPO

Anaïs Mangon | Porte-parole
0499/48.57.72 – anais.mangon@gov.wallonie.be

CABINET DE WILLY BORSUS

Pauline Bievez | Porte-parole
0477/38.45.01 – pauline.bievez@gov.wallonie.be

CABINET DE PHILIPPE HENRY

Nathalie Evrard | Porte-parole
0475/75.42.07 – nathalie.evrard@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTIE MORREALE

Florence Giet | Porte-parole
0473/27.66.04 – florence.giet@gov.wallonie.be

CABINET DE VALERIE DE BUE

Jean-Philippe Lombardi | Porte-parole
0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTOPHE COLLIGNON

Olivier Rubay | Porte-parole
0473/94.63.14 – olivier.rubay@gov.wallonie.be

CABINET DE ADRIEN DOLIMONT

Stéphanie Wyard | Porte-parole
0473/80.66.47 – stephanie.wyard@gov.wallonie.be

CABINET DE CELINE TELLIER

Estelle Toscanucci | Porte-parole
0479/88.40.41 – estelle.toscanucci@gov.wallonie.be